

Les présentes lignes directrices expliquent la marche à suivre afin de **céder une police à un tiers à des fins de garantie** et (ou) **demandeur la rétrocession d'une police cédée en garantie**, pour ce qui est des produits individuels suivants :

- Assurance vie
- Polices d'épargne
- Polices de revenu de retraite

CESSION EN GARANTIE

- **Une police agréée ne peut être cédée en garantie.**
- Remplir le formulaire *Demande de service par le client* (formulaire F2188) si le titulaire désire céder la police à un tiers uniquement à des fins de garantie. **Ce formulaire ne sert pas à céder la police en garantie à une banque ou à une société en fiducie, étant donné que ces institutions financières utilisent leurs propres formulaires.**
- Le cessionnaire ne devient pas le nouveau titulaire de la police.
- Le titulaire actuel ne renonce à aucun de ses droits en vertu de la police, et la désignation de bénéficiaire existante **n'est pas** annulée.
- La Standard Life n'assume aucune responsabilité quant à toute dette contractée auprès d'un cessionnaire ou à la perception du remboursement.
- La police peut faire l'objet de plus d'une cession.

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICE PAR LE CLIENT

- Remplir le formulaire *Demande de service par le client* (formulaire F2188) pour céder une police en garantie ou pour demander la rétrocession d'une police cédée en garantie.
- Un seul exemplaire de ce formulaire peut être utilisé pour apporter plusieurs modifications à une même police.
- Les sections suivantes doivent être remplies :

Partie supérieure du formulaire

- **Police(s) :** Inscrire le numéro de la police sur laquelle porte le(s) changement(s).
- **Titulaire(s) :** Inscrire le prénom et le nom de chaque titulaire de police actuel.
- **Assuré(s) :** Inscrire le prénom et le nom de chaque personne assurée.
- **Nom et code du représentant en assurance (courtier) :** lorsque le représentant en assurance et le titulaire de la police remplissent le formulaire conjointement, le représentant en assurance inscrit dans ce champ son prénom et son nom ainsi que son code à six chiffres de la Standard Life ou son code FundSERV.

Section 8 – Cession en garantie

- Remplir cette section afin de céder la police à un tiers uniquement à des fins de garantie.
- Indiquer le nom et l'adresse du cessionnaire.

Section 9 – Rétrocession

- Remplir cette section en vue de la rétrocession d'une police cédée en garantie.
- Inscrire le nom du cessionnaire et la date à laquelle la cession en garantie a été signée initialement.

Signatures

- Le formulaire doit être signé et daté par :
 - ▶ les titulaires actuels;
 - ▶ le cessionnaire;
 - ▶ le bénéficiaire actuel s'il est **irrévocable** ou **privilegié** *.
- Si le titulaire de la police est une personne morale, les personnes signant au nom de la personne morale doivent être des signataires autorisés.
- Un certificat de résolution (extrait certifié conforme) **OU** une copie certifiée des règlements administratifs de la société doit être soumis(e) avec le formulaire de *Demande de service par le client* (même si cette exigence a été préalablement soumise avec la proposition ou pour une autre demande de service après-vente).

SOUSSION DE LA DOCUMENTATION À LA STANDARD LIFE

- **Un seul exemplaire** de la *Demande de service par le client* (formulaire F2188) est exigé pour enregistrer la (les) modification(s).
- Pour les adresses postales et les adresses aux fins d'envoi par service de messageries, voir **Soumission de la documentation**.

CONFIRMATION DES MODIFICATIONS

La Standard Life confirmera les modifications au cessionnaire par lettre. Une copie de la lettre sera expédiée au titulaire de la police, au bureau de vente et, sur demande, au producteur.

* Un bénéficiaire **privilegié** fait référence à un membre d'une classe privilégiée comprenant le conjoint, les enfants, les petits-enfants, le père et la mère de l'assuré. La désignation d'un bénéficiaire privilégié doit avoir eu lieu avant le 1er juillet 1962 en vertu d'une police établie au Canada, à l'exception de la province de Québec.